

Bulletin Spirite

DE LIÈGE

ORGANE MENSUEL DE LA

Fédération Spirite de la Région de Liège

ABONNEMENT :

Belgique, par an, fr. 1.00

Etranger, par an, fr. 2.00

SOMMAIRE :

1. A nos lecteurs ; 2. Nos Entretiens familiaux ; 3. Trois faits Spirites ; 4. Charité catholique ; 5. Un nouveau médium belge ; 6. Nouvelles ; 7. Anecdotes.
-

Rédaction et Administration : 17, quai Sur-Meuse, Liège.

L'Administration du Bulletin rend compte de tout ouvrage qui lui sera envoyé.

- 1907 -

LIÈGE, IMPRIMERIE V. CARPENTIER,
RUE VIVIHOUE, 19.

FÉDÉRATION SPIRITE BELGE

Comité national

Président : MM. le chevalier *Le Clément de Saint-Marcq*, à Anvers ; Vice-Président, *J. Fraikin*, à Liège ; Secrétaire-général : *J. Van Geebergen*, à Roux ; Secrétaire-adjoint : *L. Moret*, Wasmes ; Trésorier, *O. Houart*, Lize-Seraing ; Assesseurs : *G. Arsouze*, Liège ; *Beyns*, Uccle-Stalle ; *Pierrard*, à Laeken ; *Quinet*, Jumet.

Suppléants pour Liège : *Barhon, Deveux, Cabolet*.

Pour Charleroi : *L. Arotin, Vermerche*.

FÉDÉRATION SPIRITE DE LA RÉGION DE LIÈGE

Comité

Local : 12, rue Royale, à Liège ; Secrétariat, 17, quai Sur-Meuse, Liège.

Président : MM. *J. Fraikin* ; Vice-Président, *Barhon* ; Secrétaire, *G. Arsouze* ; Secrétaire-adjoint, *J. Snoeck* ; Trésorier-Propagande, *D. Wathieu* ; Trésorier-Enterrements, *L. Faignaux* ; Commissaires : *J. Closset, L. Wathelet, O. Chartier*.

Conseil fédéral

composé des délégués élus par chaque groupement adhérent à la F.S.L.

GROUPES FÉDÉRÉS

Société l'Union Spiritualiste de Liège, fondée en 1878. Dirigée par un Comité ; local : Brasserie de l'Aigle, rue Royale, 12, Liège. — Séances d'études les dimanches à 4 heures. Bibliothèque de 300 volumes, ouverte avant et après les séances d'études. Vente de livres spirites, prêts de livres à toute personne qui en fait la demande par écrit.

Société l'Union Spirite de Liège, fondée en 1883, dirigée par un Comité ; local Café de l'Horloge, rue St-Hubert, à Liège. — Séances d'études les dimanches à 4 heures et le mercredi à 8 heures du soir. Bibliothèque, vente de livres spirites.

Cercle Liégeois d'Etudes Spirites, fondé en 1890, dirigé par un Comité ; local : Café Leclercq, rue Chapelle-des-Clercs, 1, à Liège. Séance d'études le dimanche à 4 heures. Bibliothèque.

Des directeurs de séances se tiennent à la disposition des personnes qui désireraient faire des expériences chez elles.

A NOS LECTEURS

Depuis quatre mois que notre premier numéro a paru, nous avons réalisé de sérieux progrès.

Nous avons débuté modestement avec la ferme conviction que dans un avenir plus ou moins rapproché nous pourrions faire mieux.

L'accueil que notre petite publication a trouvé parmi les spirites et aussi auprès de ceux qui ne sont pas entièrement convaincus nous a encouragé, et le nombre toujours croissant des abonnements nous crée l'obligation de les tenir au courant, autant qu'il nous est permis, du mouvement spirite en Belgique et à l'étranger.

Pour réaliser ce point, la place nous manque, et notre format réduit nous oblige parfois à refuser les articles qui nous sont envoyés.

Aussi le Comité de la F. L. a-t-il décidé qu'à partir de ce numéro, le *Bulletin* aurait 12 pages de texte au lieu de 8, ce qui nous permettra de pouvoir servir à nos lecteurs plus de nouvelles et de détails sur les travaux de la F. L. et de la F.S.B.

Le pas considérable que nous venons de faire ne sera pas le seul : il sera bientôt suivi d'un second qui portera notre publication à 16 pages, sans aucune augmentation du prix de l'abonnement (1 franc par an).

Pour que ce résultat soit atteint, il faut que tous les Spirites se fassent les vendeurs de notre *Bulletin* et qu'ils recueillent de nouveaux abonnés. Alors les vœux du Comité de la F. L. seront vite réalisés.

Pour le Comité : G. Arsouze

NOS ENTRETIENS FAMILLIERS

POUR NOS ENFANTS !

I.

En acceptant de devenir père et mère, nous contractons la mission de pourvoir aux besoins matériels, intellectuels et moraux de nos enfants.

Les besoins matériels se résument dans la nourriture, le vêtement et le logement et dans les soins de propreté et d'hygiène.

Les besoins intellectuels et moraux consistent dans l'instruction et l'éducation.

Les devoirs les plus essentiels des parents à l'égard de leurs enfants sont donc doubles.

Nous ne pouvons y échapper sans forfaire à notre mission, ils sont imprescriptibles et la sanction que nous encourons par suite de leur inobservance doit être des plus terribles.

Faillir aux premiers, les devoirs matériels, ne se voit que rarement chez les parents dénaturés et inconscients. Ce sont les plus faciles à accomplir, parce qu'ils sont plus tangibles et que la nature nous rappelle immédiatement à l'ordre par des signes extérieurs : l'amaigrissement, la faiblesse, la débilité, la maladie, etc. Et puis les lois sociales et les œuvres de charité et d'assistance publique peuvent venir à la rescousse jusqu'à un certain point lorsque le bien-être physique des individus est trop compromis.

Il n'en est pas de même des seconds, nos devoirs intellectuels et moraux, qui ne peuvent pas être aussi aisément contrôlés, car ils échappent à tout contrôle, à toute obligation réelle.

D'autre part, les parents en général ne disposent guère du temps et des aptitudes nécessaires à la formation de l'esprit et du cœur de l'enfance. La société heureusement l'a compris et, à pleine main, elle répand gratuitement à tous les degrés l'instruction et l'éducation dans ses innombrables institutions. Il y en a pour tous, pour les petits et pour les grands, pour les pauvres et pour les riches.

Et malgré cela, nous constatons chaque jour avec amertume que la moralité publique laisse énormément à désirer, autant chez ceux qui sont élevés dans les doctrines religieuses que chez les mécréants qui s'inspirent de la morale libre-pensive et matérialiste, dite indépendante.

Quelle en est la cause ? me demanderez-vous. Sans nul doute, la voici : C'est le manque de sanction à nos actes, bons ou mauvais. Pourtant cette sanction existe, c'est une loi de nature. N'entend-on pas à tout instant affirmer une Justice immanente ? Mais cette sanction et cette justice ont échappé jusqu'à ces derniers temps à la plupart des hommes, parce qu'ils les avaient cherchées où elles n'existent pas, dans le paradis et l'enfer des religions ou dans le néant du matérialisme.

Le spiritisme seul, à l'heure présente, sait regarder les choses en face ; il a prouvé l'immortalité de l'être humain, il a

démontré les existences successives, il a révélé à l'homme sa véritable destinée, le bonheur par le perfectionnement intellectuel et moral.

Voilà les principes et les lois dans lesquels on trouve la base scientifique à une morale capable d'élever l'humanité vers la perfection et le bonheur.

Comment nous, père et mère spirites, y conduirons-nous nos enfants ? C'est ce que nous examinerons dans un prochain entretien.

J. FRAIKIN.

TROIS FAITS SPIRITES

Un rêve prémonitoire

Le 12 mai dernier, notre ami Braive nous racontait à M^r et M^{me} Arsouze et à moi, un rêve qu'il avait fait dans la nuit du 10 au 11 mai, et qui l'avait fortement impressionné.

Il avait rêvé qu'il rentrait où il demeure actuellement chez sa tante et, arrivé près de la porte, l'attique de cette porte faisait miroir et lui montrait l'intérieur de la chambre qu'il vit avec stupéfaction transformée en mortuaire avec le cercueil et tous les accessoires funèbres.

Huit jours après, sans que rien l'eut fait prévoir, sa tante mourait subitement et la chambre, chose étrange, fut précisément arrangée de la façon dont l'avait rêvée notre ami.

Médiumnité au verre d'eau

Le mardi 9 juillet, une séance de médiumnité avait lieu chez notre frère Arsouze. Les assistants outre M^r et M^{me} Arsouze, étaient : M^r et M^{me} Burton, de Bressoux, M^{me} Douniaux et son fils, de Dinant, M^r Fernand Laloux, de Liège et M. Philippe, de Bressoux.

Ce dernier, deux jours auparavant, avait dit à notre camarade Laloux, qu'il ne croyait pas à toutes ces... machines-là. Il assistait à la réunion en simple curieux, mais ayant regardé dans un verre d'eau, il fut tout étonné d'y voir des personnages qu'il décrivit, et, entre autre, l'un, ayant de longs cheveux comme un artiste, disait-il.

M. Corin qui avait sur lui des cartes représentant des hommes célèbres, les étala sur la table et M. Philippe s'écria immédiatement : le voilà ! En prenant le portrait de Descartes et le plaçant à côté du verre d'eau, il examina le portrait et l'individualité qu'il voyait dans le verre, et constata une entière ressemblance entre eux.

Depuis, M. Philippe est moins sceptique et un tant soit peu porté à croire à ces machines-là !

Un enfant de 8 ans, médium voyant

Par la médiumnité de madame Burton, se communiquait, aux séances de l'Union Spiritualiste de Liège, un esprit, disant être Guillaume Charlier et se trouvant dans un très grand trouble. Celui-ci de son vivant était artiste lyrique et M^r et M^{me} Burton, qui le connaissaient, nous dirent qu'il était mort fou.

Le dimanche 21 juillet, notre frère Loix, nous amena son fils âgé de 8 ans qui, à peine la séance commencée, nous déclara voir des esprits dans le bocal rempli d'eau posé au milieu de la table.

Peu après, Madame Burton entra en médiumnité et Guillaume Charlier se communiqua de nouveau.

Le petit Gaspard Loix déclara voir cet esprit à côté de la médium et nous le questionnâmes pour avoir des détails : « Que fait-il ? » Réponse : « Il tend un verre à une femme qui repousse sa main et n'en veut pas. » (À ce moment la médium chantait et tendait les bras). « Comment est-il ? » — « Noir de cheveux, ses moustaches sont relevées et frisées (le gamin fait le geste sur sa figure de la façon dont il voit les moustaches), le front est dégarni, les cheveux peignés avec la ligne au milieu; il a des taches rousses dans la figure (détail caractéristique), il a une chevalière au doigt. »

Pendant que cause Madame Burton toujours en médiumnité, notre jeune médium-voyant dit : « Il a ses deux mains appuyées sur les épaules de la médium et le regarde fixement. » Il ajoute ensuite d'autres détails.

Nous avons cru bon de relater ici ce phénomène, M^r et M^{me} Burton nous ayant déclaré que ce que le petit Gaspard Loix a dit, se rapporte point par point à Guillaume Charlier, surtout ces taches de rousseur qu'il portait sur la figure.

Remarque importante : C'est la première fois que le petit Loix assiste à notre séance et, sauf son père, sa mère et sa sœur, il n'avait jamais vu aucun d'entre nous avant ce jour.

Ce fait a été consigné au livre des procès-verbaux de la Société et signé par les assistants.

Joël Deveux.

CHARITÉ CATHOLIQUE

Ça va mieux, elle vient un peu sur le terrain des principes, dans le *Bulletin paroissial de Lize St-Joseph*, n° 14 ; en traitant de « Nos vies successives » elle cite les raisons qui militent en faveur de ce principe qui, seul, explique les anomalies apparentes de la vie, les différences physiques, intellectuelles et morales, les aptitudes spéciales, les dispositions innées pour les arts, la science, le vice ou la vertu, les inégalités sociales, le malheur ou la mauvaise chance des uns, le bonheur et la réussite des autres, etc.

Le *Bulletin* clérical conclut erronément que : « il faut revivre plusieurs fois pour que *l'égalité* soit établie : celui qui, une première fois, a été riche, reviendra pauvre ; celui qui a été maladif, reviendra dans un corps robuste et sain ; le bossu délaissera sa bosse, pour revenir bien droit ; l'idiot reparaitra doué d'intelligence ; le débauché, le vicieux, pour rétablir l'équilibre, aura à vivre une seconde fois, pour payer son tribut à la vertu et vice-versa ».

Allons, voyons ! c'est pas ainsi qu'il faut interpréter ce beau principe, vous dénaturez la nature, vous falsifiez l'enseignement, comme toujours : celui qui a été mauvais riche et puissant, qui a abusé de sa richesse et de son pouvoir, n'est-il pas juste qu'il revienne dans la pauvreté et l'esclavage moral, pour subir les conséquences de sa mauvaise conduite envers les autres, conformément à cette parole de Jésus : « Qui s'élève sera abaissé » ? Comment abaisser les potentats, les despotes, les autocrates, les tyrans de tous genres, si ce n'est par ce moyen aussi simple que juste : piquer une tête dans ce qu'on a fait de mal ? C'est là, du reste, le bon moyen de déguster du mal ceux qui le commettent de cœur léger : quand on a soi-

même goûté de la « vache enragée » qu'on a fait manger aux autres, on s'en dégoûte à tel point que la tentation d'en user encore vous déplaît absolument. C'est un progrès naturel, né de l'expérience, et celle-ci nous donne la sagesse. Il faut donc « coûte que coûte » la réincarnation, pour faire progresser moralement l'humanité, par l'expiation et l'épreuve de la vie incarnée. C'est ainsi que ceux qui ont été maladifs, infirmes, déformés ou idiots, ont simplement et justement subi une vie d'expiation que, seule, une préexistence vicieuse justifie. Quand aux débauchés, aux vicieux, ils subiront, eux aussi, dans cette vie ou dans une vie successive, les conséquences de leur mauvaise conduite, ni plus, ni moins, ce qui est de toute justice, cela ! Jésus n'a-t-il pas dit : « Ne faites pas à autrui *ce que vous ne voulez pas qui vous soit fait* ». Pourquoi ? mais parce qu'on vous le fera, sans doute ! C'est la conséquence logique qu'il faut déduire de cet enseignement, me semble-t-il.

Ce bon *Bulletin* des ensoutanés, sans se demander quelles preuves il tient des affirmations qu'il donne avec une prodigalité sans pareille, se demande : « Et quelles preuves a-t-on pour appuyer une pareille doctrine ? D'abord les révélations des esprits aux séances. Quand on connaît le passé et le présent intellectuels et moraux des médiums, c'est-à-dire de ceux qui reçoivent ces révélations, on est pris d'une vraie (!?) tristesse à la pensée de tous ces simples qui niaisement colportent de sales supercheries ».

Ici, comme toujours du reste, on renversera complètement les rôles, en ayant soin d'y fourrer une insinuation qu'explique ce principe Jésuitique : « Calomniez, calomniez ! il en restera toujours quelque chose » ! Basile, va ! on vous reconnaît bien là !

Vous dites que Mozart composait de la musique à l'âge de 7 ans et vous demandez s'il se souvenait avoir habité le corps d'un musicien. Mais comment expliquer d'abord cette disposition artistique innée, sans la préexistence ? Vous dites que c'est un don, sans penser *peut être* que vous attribuez ainsi à Dieu une préférence marquée, une affection spéciale pour certains de ses enfants. Votre question m'en suggère une autre assez plaisante : Mozart se souvenait-il avoir fêté sa maman, fait beaucoup plu récent que ceux de son existence antérieure ? Il y a donc moins de raisons de connaître ces derniers, voilés

la période de trouble qui a précédé et accompagné l'incarnation de l'esprit dans un nouveau corps. Et puis, que faites-vous de l'enseignement de Jésus à Nicodème, quand il dit : « qu'il faut renaître de nouveau... Ce qui est né de la chair est chair, ce qui est né de l'esprit est esprit » et, en parlant de ce dernier, il ajoute : « vous ne savez ni d'où il vient, ni où il va ». Eh ! bien, la philosophie spirite explique cela d'une façon rationnelle, conforme à la saine raison.

On voit par là que, s'il y a lieu de « hausser les épaules » geste familier de votre présomption, c'est bien à propos de ce que vous affirmez sans preuve aucune, contre le bon sens, la logique et la justice. Ainsi vous dites :

« Nos premiers parents, créés si heureux, si parfaits, gâtèrent l'œuvre de Dieu par leur péché et entraînent tous les hommes dans leur propre ruine : de là, toutes ces misères, toutes ces inégalités intellectuelles, physiques et morales, qui sont tout simplement les conséquences ou punitions du péché. Les inégalités morales seules réclameront l'intervention de la Justice divine au moment où l'âme quittera la vie présente. Dieu rétablira l'équilibre, non pas à la manière spirite, mais en donnant à chacun son dû, le bonheur aux vertueux, l'enfer aux vicieux ».

Qui vous a dit ça farçeurs ?

Il faut avouer que c'est ahurissant et pitoyable : créés heureux et *parfaits*, on peut donc encore piquer une tête dans le Camborne ! Et puis, la faute de ceux-là, *les seuls coupables*, retombe sur toute la postérité qui n'en peut rien, de façon que les innocents supportent également la faute des coupables ! En voilà de la justice... barbare !

Avec un pareil principe, nous sommes bien logés ! Pensez donc : Pour être logiques, nous devons supporter aussi toutes les fautes accumulées de nos ancêtres, ce qui nous fait un fameux paquet, fardeau qui doit peser lourd à l'heure actuelle ! Mais ! j'y pense : l'humanité a été perdue par la faute de « nos premiers parents » *une simple désobéissance*, elle a été *rachetée par un forfait*, le martyre et le supplice de Jésus ; aujourd'hui, nous avons mieux et plus simple : l'éponge du confessionnal est là, nom de nom ! pour nettoyer tout, tout !

O. Constant.

N. B. — Dans mon article précédent, la typographie me fait dire « espoir » au lieu d'esprit, à propos d'une citation critiquée.

UN NOUVEAU MÉDIUM BELGE

Depuis quelques mois, un jeune médium de 15 ans, M. Deloose, de Linkebeck, près Bruxelles, obtient une série de manifestations du plus haut intérêt. Invité à assister à une de ces séances, j'ai pu suivre les phénomènes qui s'y sont déroulés avec la plus grande attention et je crois posséder tous mes apaisements sur la sincérité des démonstrations qui y ont été obtenues.

Un court récit des faits les plus saillants de la soirée intéressera, j'espère, les lecteurs du *Bulletin*. La séance s'est tenue chez M. Deloose père, le dimanche 16 juin, vers 8 heures du soir ; étaient présents, outre le médium, son père et sa mère, M^{lle} Dudlay, de Paris ; MM. Jean Delville, Forgeur, Tilkens, Barillier, le Dr M., et le signataire de ces lignes.

Après quelques lectures et évocations préparatoires faites par M. Deloose père, les lumières sont éteintes et nous nous trouvons plongés dans l'obscurité la plus complète. Le jeune médium dit voir un esprit ; il suit ses mouvements, lui voit prendre un objet dans une chambre à l'étage ; l'esprit en fait apport, ajoute-t-il ; un bruit métallique retentit sur le plancher ; une bougie est momentanément allumée et on découvre sur le parquet l'objet annoncé.

Le même fait se renouvelle à plusieurs reprises, sans que pour ces premières opérations on puisse fournir les moindres garanties de réalité.

Mais la séance ne tarde pas à croître en intérêt. La table sur laquelle le jeune médium appuie les mains s'ébranle et donne, par l'alphabet, un prénom : « Henri » ; M. Tilkens s'écrie aussitôt : « Ne serait-ce pas mon ami ? » Il est répondu affirmativement. Il faut savoir qu'à la séance précédente, huit jours auparavant, le médium avait vu auprès de M. Tilkens un esprit dont il avait donné une description assez exacte pour que M. Tilkens y reconnaisse un de ses amis décédés. Mais les nom et prénoms de cette personnalité n'avaient pas été énoncés et le médium les ignorait complètement. Très frappé, M. Tilkens demande également le nom de famille de son ami ; des efforts sont faits visiblement ; la table s'agite, mais le résultat demandé ne se produit pas.

Le médium continue à parler : « Je vois l'ami de M. Tilkens prendre un paquet sur l'armoire ; il le dépose sur la table. »

On allume et on retrouve en face de M. Jean Delville, un mouchoir noué renfermant divers objets.

Quelques explications sont nécessaires à ce sujet : au début de la séance, dans une intention de contrôle, chacun avait vidé ses poches et serré dans son mouchoir tous les objets que l'on avait sur soi, puis les paquets ainsi formés avaient été déposés hors de la portée des mains, sur la cheminée ou sur d'autres meubles.

Le paquet apporté sur la table était bien exactement celui appartenant à M. Tilkens. Il n'était pas cependant facile à trouver, ni à prendre dans l'obscurité, ayant été placé sous les objets appartenant à M. Forgeur et couvert, en outre, par le chapeau de M. Tilkens.

L'apport s'est fait sans le moindre bruit. Au moment où il s'opérait M. Tilkens avait le contact de la main droite du médium. D'autre part, M. le docteur M., qui était à sa gauche, a affirmé que le médium ne pouvait pas avoir changé de place ni de position. Les objets étaient à une distance telle du médium que celui-ci aurait dû se lever pour aller les prendre sur l'armoire ; mais on n'a, comme je l'ai dit, absolument rien entendu. Le fait se réalisait d'ailleurs au moment même où le médium l'annonçait ; et l'émission calme de sa voix était encore une preuve de sa non-intervention musculaire en ce moment.

M. Delville, devant qui l'objet s'est trouvé déposé, a déclaré avoir eu l'impression que l'apport venait d'en haut et descendait devant lui, alors que s'il avait dû être déposé par le médium, celui-ci aurait dû le transporter horizontalement en allongeant fortement le bras gauche.

Enfin au moment où ces faits se passaient, M. Tilkens a éprouvé cette sensation de fraîcheur caractéristique qu'on ressent fréquemment au cours de certaines séances et qui ne pouvait être, dans le cas présent, un effet de la simulation.

En présence de ces déclarations, d'autant plus valables que non seulement M. Tilkens est un parfait honnête homme, mais qu'il est encore, en matière de spiritisme, un débutant et un hésitant qui cherche non pas à convaincre les autres, mais à se convaincre lui-même, j'estime que le fait d'apport auquel j'ai assisté le dimanche 16 juin, à Linkebeek, peut être considéré comme entouré des garanties les plus sérieuses.

Il y a là non seulement un fait probant, mais l'espoir de toute une série de démonstrations puissantes qui vont découler des progrès que feront, nous l'espérons, les facultés du jeune médium ; dans l'intérêt de sa santé, son père a décidé de suspendre les séances pendant un mois, pour les reprendre ensuite régulièrement, mais sans excès. Nous pouvons donc compter que bientôt nous posséderons également en Belgique un sujet capable de reproduire les phénomènes obtenus par les Eusapia Paladino, les Slade et les Home et que l'étude du spiritisme trouvera, par ce fait, dans notre pays, une sérieuse occasion d'expansion et de développement.

Chevalier **LE CLÉMENT DE St-MARCG**

NOUVELLES

Au Pays des Esprits, roman avec préface du Docteur PAPUS. Editeur, Gustave Picker, 4, rue de Savoie, Paris. Prix : 5 fr.

Ce roman écrit sous l'anonyme, s'adresse plus spécialement aux femmes. L'auteur y traite avec ampleur des mystères de la magie, et parle du Spiritisme comme une personne qui n'en a jamais étudié les causes, ni les effets scientifiques et moraux. Pour ce qui touche à l'occultisme, l'auteur nous montre par une relation saisissante de ces observations, que l'occultisme n'a pas de secret pour lui.

Nous conseillons cet ouvrage à toute personne qui désire s'initier au mystère de l'occultisme.

*
* *

Visites fédérales. — Conformément au vœu exprimé au Congrès d'Anvers, de voir s'établir dans la période d'été la visite des Groupes et Sociétés, le Comité de la F. S. L., représenté par M. Fraikin, président ; G. Arsouze, secrétaire, et quelques frères, s'est rendu au sein de l'*Union Spiritualiste* de Lize-Se-raing, dimanche 28 juillet, à 2 1/2 heures.

Les membres de l'*U.S.* assistaient nombreux à la réunion et, ayant à leur tête leur aimable président, M. O. Houart, et leur dévoué secrétaire, M. J. Perrière, ils firent à nos frères liégeois une réception enthousiaste. Le but de la réunion était de

ratifier l'affiliation à la Fédération du Groupe si important de Lize-Seraing. La tâche fut aisée et notre président fédéral n'eut pas grand'peine à persuader nos frères de Seraing de la nécessité de l'union. L'entretien, empreint de la plus grande cordialité, eut pour résultat l'inscription immédiate de l'*Union spiritualiste* à la F. S. L.

Félicitons tout à la fois de cet heureux évènement et nos frères de l'*U.S.* de Lize-Seraing et le Comité de la F. S. L.

* * *

Le même jour, en revenant de la précédente et fructueuse réunion, le Comité fit visite également au Groupe spirite établi chez notre frère Nizette qui en est le chef, et qui avait bien voulu faire l'honneur au Comité de le recevoir. Là, aussi, depuis quelque temps, on nourrissait des aspirations à l'union, grâce à l'intervention bienveillante de nos amis Corin et Houart.

Après une explication franche et loyale sur le but et les tendances de nos Fédérations régionale de Liège et nationale, notre frère Nizette, qui tient avant tout à rester fidèle à la tradition kardéciste, a émis l'espoir de pouvoir, d'ici à peu de jours, faire affilier son groupe à la F. L. et F. S. N. Nous en acceptons l'augure avec reconnaissance.

G. A.

* * *

Compte-rendu du Congrès d'Anvers. — Nous venons de recevoir un exemplaire du Congrès Spirite National tenu à Anvers le 19 et 20 mai 1907. C'est une brochure importante de 125 pages, exécutée avec un soin qui fait honneur, autant à notre dévoué secrétaire général, Jules Van Geebergen, qui en a dirigé l'impression, qu'à l'éditeur, qui a accompli, en si peu de temps, une œuvre soignée. Nous leur adressons; à ce sujet, nos plus sincères félicitations. Bientôt nos affiliés le posséderont et ce sera sans nul doute un régal pour eux de pouvoir prendre connaissance des travaux si intéressants du Congrès d'Anvers.

J. D.

* * *

(De « *La Vie d'Outre-Tombe* » du 15 juillet.)

Le Petit Messager de Bruxelles, organe très incoloré peu connu, et partant peu lu de nos confrères de province, pu-

bliait avant notre Congrès d'Anvers, un entrefilet signé V. L. et prenant à partie *certaines dirigeants spirites*. On y accusait ni plus ni moins ceux-ci d'enseigner à nos adeptes certaines pratiques contre nature. Il serait bon, ajoutait le dit journal, d'éclaircir l'accusation au grand jour du Congrès. Hélas ! les spirites n'en firent rien, pour la bonne raison : 1^o qu'ils ignoraient l'articulet et 2^o quand bien même ils en auraient eu connaissance, des potins aussi ineptes n'étaient pas à relever.

Mais voici que *le Messenger*, peu satisfait de ce silence, revient à la charge dans son numéro du 30 Juin et annonce qu'il va préciser. A Bruxelles, les spirites s'émeuvent et leur Président, notre respectable frère M. Pierrard, envoie au *Messenger* en date du 7 Juillet une lettre de protestation indignée. De suite *le Messenger* rentre ses cornes menaçantes : il a été mal compris ; il s'est mal exprimé, il ne s'agit plus de certaines personnalités mais d'une question de principe. Nous n'irons pas plus loin. *La Vie d'Outre-Tombe* au courant de l'histoire ne veut pas faire le jeu de petites ambitions et de basses rancunes.

Les spirites bruxellois ont eu tort de s'alarmer vis-à-vis du canard qu'ils ont pris pour un aigle. Ils feront bien à l'avenir de dédaigner de pareilles attaques ou tout au moins avant d'y répondre de connaître les rétroactes de l'affaire et les motifs mesquins qui l'ont soulevée.

(*La Vie d'Outre-Tombe.*)

J. V. G.

ANECDOTES

L'inconscience de certains adversaires fanatiques se manifeste parfois de façon risible. Un brave curé de campagne, peu ferré sur la logique, disait un jour dans une école communale (et l'instituteur laissait dire) : « Ce qu'il faut haïr par dessus tout, ce sont les libres-penseurs et les spirites ». Mais, un peu auparavant, il venait d'enseigner à ces mêmes enfants que nous devons aimer notre prochain comme nous-mêmes.

Un petit garçon demande la parole et interroge : « Monsieur le Curé, est-ce que les libres-penseurs et les spirites ne sont pas notre prochain ? ».

Dans un sermon, un prêtre disait : « Il vaut mieux être damné comme catholique que sauvé comme spirite ».

Jorik.

Cercle d'Etudes psychiques, local quai de Maestricht, Liège. Bibliothèque, séance le mercredi soir.

Cercle Spirite l'Espérance de Poulseur, fondé en 1878, dirigé par un Comité. Les séances d'études ont lieu dans le local du Cercle tous les dimanches à 9 heures du matin. Bibliothèque spirite (populaire) ouverte tous les dimanches avant et après les séances d'études. Cours de spiritisme pour les jeunes médiums tous les mercredis à 7 heures du soir pendant la saison d'hiver. Des médiums guérisseurs sont à la disposition des malades.

Cercle spirite *La Renaissance Fraternelle* de Verviers, dirigé par un Comité; local rue de Dison, 8, Verviers. Séances d'études le dimanche à 6 heures et le mardi à 8 heures du soir. On reçoit les malades les lundis et jeudis de 5 à 7 heures du soir.

Union Spirite de Seraing, fondée en 1878; local chez M. Charles Soyeur, rue Hainchamps, 50, à Lize-Seraing. Plusieurs membres tiennent séances chez eux et reçoivent les malades.

Groupe Spirite de Grivegnée, local chez Mathieu Grandchamps, place Pétry. Les malades peuvent se présenter tous les jours après 6 h. du soir.

Groupe Spirite de Vivegnis, local chez M. A. Lixon et G. Lambinon, rue du Tombeau, Vivegnis. Séance d'études le dimanche soir, à 6 heures.

Groupe Spirite *La Vérité pour Tous*, à Oupeye. Séance publique le jeudi soir, à 5 heures, chez M. H. Donnay.

Séance le dimanche à 5 heures chez M. L. Vandemortele.
On reçoit les malades avant et après la séance.

Groupe Spirite *d'Avancement*: local chez M. Duck, rue du Pied du Thier-à-Liège, 5. Séance d'études le dimanche à 3 heures et mercredi à 8 heures. Réception des malades le mardi et le vendredi, à partir de 6 heures du soir et pour les cas urgents tous les jours.

Cercle Spirite *La Lumière*, Liège; local rue Mamelouck, 6, séance d'étude le samedi soir à 8 heures.

Groupe Jules Dumoulin, local rue de Waremme, 20, séance d'études le dimanche à 4 heures, on reçoit les malades.

Groupe Spirite de Bay-Bonnet-Trooz, local chez M. Gardiet, séance d'études le dimanche à 2 heures précises. Les médiums guérisseurs se rendent à domicile.

Groupe Spirite de Beyne-Heusay, local chez Victor Broncart, séance d'études le samedi soir à 7 heures, on reçoit les malades.

Groupe Spirite *Jean Dumoulin*, local rue de l'Aumonier, 10, Liège, séance d'études le Dimanche à 4 heures et Jeudi à 8 heures. on reçoit les malades tous les jours à partir de 6 heures

Groupe Spirite St-Gilles-Liège : local chez M. Gilbert, rue du Travail-Liège.

Groupe Spirite de St-Nicolas-Liège, local chez J. Gilot, rue Petite-Montegnée. Séance d'études le dimanche à 4 heures. On reçoit les malades,

Groupe Spirite *Os. Corin*, local : Brasserie de l'Aigle, 12, rue Royale, à Liège. Séance d'études le mardi à 2 heures. On reçoit les malades avant et après la séance.

Groupe spirite de *Lize-Seraing*, local chez Nizette, rue Hainchamps, 46. Séance d'études le dimanche à 2 heures et mercredi à 7 heures. On reçoit les malades tous les jours à toute heure.

Il existe encore un grand nombre de Groupes à Liège. Hertal, Bressoux, Angleur, Sclessin, Tilleur, Fléron, Seraing, Pepinster, etc.

Pour tous renseignements, s'adresser au Président ou au Secrétaire de la Fédération Spirite liégeoise.

Tous les Livres spirites sont en vente dans les principaux Groupes et au Secrétariat de la Fédération.

Dépôt de livres spirites chez M. Oscar Corin, rue de la Baume, 202, à Seraing.

Publications spirites belges

Le Messenger, à Liège, revue bi-mensuelle, abonnement, 3 francs ; étranger, 5 francs.

La Vie d'Outre-Tombe, revue mensuelle, abonnem., 2.10 ; étranger, 3 fr.

Le Bulletin d'Anvers, revue mensuelle, abonnement, 1 fr.
